

Compte rendu de séance

Séance du 4 Mars 2019

L'an 2019 et le 4 Mars à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie sous la présidence de BOIVIN Patrick, Maire.

Présents : M. BOIVIN Patrick, Maire, Mmes : CORNUAULT Claudine, HEBBINCKUYS Marie-Pierre, MM : APARICIO Christophe, BARBIER Christophe, BESNE Nicolas, DE GAVELLE Thierry

Excusé(s) ayant donné procuration : M. GUILLIER Michel à Mme CORNUAULT Claudine
Excusé(s) : M. VOISIN Frédéric

POUVOIR

Je soussigné GUILLIER Michel donne pouvoir à Cornuault Claudine

- de me représenter à la réunion du conseil municipal, le 04/03/2019
- de prendre part à toutes les délibérations
- d'émettre tous votes et signer tous documents



Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 9
- Présents : 7

Date de la convocation : 26/02/2019

Date d'affichage : 26/02/2019

A été nommé(e) secrétaire : Claudine CORNUAULT

ORDRE DU JOUR

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - SIEIL - 2019/011

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - 2019/012

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - 2019/013

Monsieur le Maire demande à l'assemblée d'ajouter deux délibérations à l'ordre du jour concernant :

DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET MISE EN CONFORMITE DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - SIEIL - 2019/011
OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE - 2019/012

Le Conseil Municipal décide d'approuver la demande de subvention auprès du SIEIL concernant les travaux énergétiques pour la mise aux normes et la rénovation de la salle des fêtes.

Ces travaux sont estimés à 332 920 euros HT frais d'honoraires inclus suivant le devis estimatif réalisé par l'ADAC et complété par la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

DECIDE de solliciter une demande de subvention au titre de l'année 2019 auprès :

- du SIEIL,

La commune prendra à sa charge le solde de cette dépense d'investissement après déduction des diverses subventions reçues.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents administratifs et comptables relatifs à ces travaux.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRESORERIE POUR LES TRAVAUX DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE
réf : 2019/012

Monsieur le Maire demande lors de la délibération du 4 mars 2019 au Conseil Municipal de rajouter une ligne de trésorerie concernant les travaux de mise aux normes et de réhabilitation de la salle des fêtes communale

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

DECIDE l'ouverture d'une ligne de trésorerie pour un montant maximum de 200 000€

AUTORISE Monsieur le Maire, à signer tous les documents administratifs et comptables liés à cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

CHOIX DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MISE AUX NORMES DE LA SALLE DES FETES COMMUNALE
réf : 2019/013

Suite à la réunion de la commission des appels d'offre avec MAES,

Monsieur le maire, présente les résultats de l'analyse et le choix des entreprises concernant la mise aux normes de la salle des fêtes.

LOT1 Maçonnerie	BATI-RACAN	pour un montant de 58 999.65€ et 76 747.89€ avec variantes
LOT2 Charpente Couverture	FLABEAU	pour un montant de 37 799.59€ et 38 014.87€ avec variantes
LOT3 Menuiseries Extérieures	ALD	pour un montant de 21 885.51€ et 23 236.71€ avec variantes
LOT4 Menuiseries Intérieures	LESPAGNOL	pour un montant de 6 154.00€ et 6 426.00€ avec variantes
LOT5 Plâtrerie Isolation	DOMINGUES	pour un montant de 41 658.70€ et 45 090.70€ avec variantes
LOT6 Carrelage	MAGALHAES	pour un montant de 18 563.91€ et 29 039.98€ avec variantes
LOT7 Peinture	PINXYL	pour un montant de 11 900.00€ et 12 044.00€ avec variantes
LOT8 Electricité	THIBIERGE	pour un montant de 27 827.54€
LOT9 Chauffage Ventilation	SPIE BATIGNOLLES	pour un montant de 39 476.73€
LOT10 Plomberie Sanitaires	IDOUX	pour un montant de 6 289.00€

Le Conseil Municipal accepte cette décision à l'unanimité des membres présents et autorise Monsieur le Maire à signer tous les devis liés à cette décision.

A l'unanimité (pour : 8 contre : 0 abstentions : 0)

Réunions du mois

NEANT

Affaires diverses

- NEANT

Séance levée à: 20:30

En mairie, le 05/03/2019
Le Maire
Patrick BOIVIN